**4.3.1**

**Aux enseignantes et enseignants**

**des classes 6P, 8P, 10ème VG-VP et**

**11ème VG-VP, DEP, DES, COES, ACC**

**Modalités de communication entre enseignant·e·s (sauf 3P et 3-4P) et formatrices·teurs**

**Informations sur les cours d’éducation sexuelle**

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, nous interviendrons prochainement dans certaines classes de votre établissement (voir récapitulatif des interventions en classe).

Durant le parcours scolaire de l’élève à l’école obligatoire,

**les objectifs de l’intervention en 3P et 3-4P** sont essentiellement d’apporter aux enfants une meilleure connaissance du corps (différences et similitudes), de reconnaître leurs sensations et émotions et de prendre conscience de leur capacité à être respectés dans leur intégrité physique ;

**les objectifs de l’intervention en 6P** sont essentiellement de développer les connaissances du corps sexué, de son évolution à l’approche de la puberté, de parler de la procréation, de renforcer l’estime de soi, d’explorer le champ des sentiments et des émotions dans le respect de soi, des autres, des différences et des limites liées à l’intimité ;

**les objectifs de l’intervention en 8P** sont essentiellement de comprendre la puberté plus en détail : les transformations du corps et les soins à y apporter ainsi que les changements du psychisme, les sensations nouvelles, les relations aux autres, l’intimité et son respect. Elle vise aussi à renforcer l’estime de soi ;

**les objectifs des deux interventions en 10ème VG-VP et 11ème VG-VP** sont essentiellement de prévenir les grossesses non désirées, les infections sexuellement transmissibles (IST) et les violences sexuelles. Les relations amoureuses sont abordées dans une vision positive et respectueuse de la sexualité. Les interventions visent aussi à renforcer l’estime de soi.

Deux permanences téléphoniques (021 631 01 30) existent pour tous les professionnel∙le∙s de l’école obligatoire, des institutions et écoles spécialisées et les parents pendant les périodes scolaires. Ils peuvent poser leurs questions en lien avec la sexualité et l’intimité aux spécialistes de PROFA, tant dans des situations particulières que pour des projets d’établissement en lien avec la santé sexuelle.

* Pour l’école obligatoire : **le lundi de 13h45 à 15h45**
* Pour les questions liées aux élèves à besoins particuliers et l’enseignement spécialisé, **le lundi de 8h00 à 11h30**

En 2013/2014 un espace enseignants a été mis en place pour favoriser, avant et après les cours, les échanges entre les enseignant·e·s DGEO et les éducatrices·teurs/formatrices·teurs en santé sexuelle et reproductive de PROFA. Tapez [**www.profa.ch/enseignants**](http://www.profa.ch/enseignants)pour accéder au formulaire de contact.

Merci de bien vouloir accueillir la formatrice ou le formateur lors de sa venue dans votre établissement.

Nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Anouk Arbel

Cheffe de Service